

L'Organisation du Développement Industriel des Nations Unies (ONUDI)

L'ONUDI mobilise le savoir, la compétence, l'information et la technologie pour promouvoir un emploi productif, une économie concurrentielle et la préservation de l'environnement. De plus, l'Organisation a pour but l'amélioration de la coopération au niveau international, régional, national et sectoriel.

L'ONUDI qui a été établie *en 1966* est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1985. En tant qu'institution spécialisée, l'ONUDI a une Constitution et des Etats Membres propres à elle, ainsi que ses propres organes de décisions politiques, sa propre direction (Directeur Général : Dr. Kandeh K. Yumkella) et son propre budget de fonctionnement. De plus, l'ONUDI dispose de contributions volontaires pour financer ses activités de développement.

L'ONUDI occupe une place particulière dans le système des Nations Unies en ceci qu'elle est la seule organisation à promouvoir la création de la richesse et à aborder la réduction de la pauvreté par le biais de l'industrie, l'Organisation se concentre sur trois domaines thématiques interdépendants :

- La réduction de la pauvreté grâce à des activités productives
- Le renforcement des capacités commerciales
- L'énergie et l'environnement.

Afin d'améliorer les standards de vie par des industries à la fois concurrentielles sur le plan international et viables sur le plan de l'environnement, l'Organisation a créé dans le système des Nations Unies le plus large portefeuille de projets en relation avec *le renforcement des capacités commerciales*. L'attention est portée à la promotion de l'expansion dans le secteur des petites et moyennes entreprises qui sont les générateurs-clés de la richesse dans la plupart des pays en voie de développement. L'ONUDI joue un rôle majeur en mettant en œuvre - entre autres - le Protocole de Montréal pour l'élimination des Substances Détériorant la couche d'Ozone (Ozone Depleting Substances - ODSs) et de la Convention de Stockholm pour l'élimination des Polluants Organiques Persistants (POPs).

Activités au Liban

1- Le Bureau Régional

Le Bureau Régional de l'ONUDI est actif dans le soutien apporté au Liban sur divers secteurs, en particulier depuis que la guerre de Juillet 2006 a paralysé les secteurs économiques et industriels du pays. Le Bureau qui est basé au Liban, couvre 3 pays : La Jordanie, le Liban et la Syrie.

2- Activités en cours

- ***Le projet MACLE : Market Access & Compliance for Lebanese Exports,***
ou : L'Accès au Marché et La conformité des Exportations Libanaises :

Le projet MACLE, qui est basé au Bureau Régional de l'ONUDI à Beyrouth, a été établi depuis Mars 2007 et a un budget total d'USD 2.2 millions. Il est financé par la Suisse à travers le Secrétariat d'Etat pour les Affaires Economiques (SECO), et sera exécuté au cours d'une période de 3 ans. Le Ministère de l'Economie et du Commerce est l'agence de coordination du projet, tandis que l'ONUDI est l'Agence d'exécution et de mise en place. Les associations des secteurs privés, académiques et professionnels sont partenaires dans le projet d'exécution.

- **Le projet LAISER : Le soutien à l'Industrie Agricole Libanaise et au Rétablissement Economique.**

Le Gouvernement Libanais et l'ONUDI ont formulé le projet LAISER (Lebanese Agro-Industry Support and Economic Recovery) en tant qu'activité de réhabilitation après la guerre de l'été 2006. Le but du projet est de soutenir la reprise économique et de restaurer les unités industrielles dans les régions Libanaises affectées par la guerre, de façon à créer des emplois et réduire la pauvreté dans le pays.

- **Le Projet de la Sécurité Alimentaire (phase II) : l'aide aux secteurs de la viande et du traitement des produits laitiers dans leurs efforts pour un meilleur accès aux marchés :**

Ce projet continue ses activités en cours dans le cadre du Programme Intégré (IP) pour le Liban, par l'amélioration et la rationalisation du support de structure légal et institutionnel pour faciliter le commerce et améliorer l'accès aux marchés. Les activités entreprises dans le cadre de ce projet –« Renforcement de la Capacité Humaine et Institutionnelle pour améliorer la Sécurité, la Qualité et les Normes des PMI libanaises par l'application Pilote chez les fabricants de Tahina et de Halawa » - ont été étendues à deux autres chaînes de production : les fournisseurs de viande et ceux de produits laitiers. Suite à la requête du Ministère de l'Economie et du Commerce de proroger ce projet jusqu'en Avril 2008, la reprise des activités a eu lieu en Juillet 2008.

- **Projet pour la Création d'un Centre de Production Libanaise plus Propre (LCPC) :**

Etabli en 2002, ses activités essentielles comprennent : une meilleure sensibilisation, des démonstrations en usine, la formation et l'édification d'un savoir-faire. Ses principaux bénéficiaires sont les PMIs des produits laitiers, les conserveries agro-alimentaires, les producteurs de papier et carton et le secteur plastique. En Mars 2008, LCPC est considéré comme un projet achevé. Cependant, une proposition pour sa prorogation a été approuvée par le Comité d'Approvisionnement des Projets (PAC) en Juin 2008

afin d'être soumis à d'éventuels donateurs comprenant l'Autriche ; la seconde phase du projet a été relancée en Avril 2009.

3- Activités à venir :

A la suite de la visite au Liban du Directeur Général de l'ONUDI en Août 2008, un accord (MoU) a été signé entre l'ONUDI et le Ministère de l'Industrie, convenant d'entreprendre et de suivre les activités suivantes :

- 1- Promouvoir le dialogue et le partenariat entre les secteurs public et privé, afin d'aboutir à la formulation d'une politique industrielle nationale de compétitivité.
- 2- Avec le soutien du Ministère de l'Industrie et la collaboration du ministère de l'Agriculture, établir des projets pilotes pour les Industries Agro-alimentaires et le Bureau d'Export des Produits Agro-Alimentaires.
- 3- Accroître le rendement des industries libanaises et renforcer la capacité nationale à une meilleure gestion d'un environnement industriel propre, grâce au Centre pour une Production Plus Propre (LCPC).
- 4- Mobiliser les fonds pour les projets industriels environnementaux, par l'intermédiaire de LCPC, concernant en particulier, l'efficacité de l'énergie. Mise en place d'un projet pilote sur l'Efficacité de l'Energie Solaire et Renouvelable, sur le CDM et la gestion des déchets industriels.
- 5- Soutenir la compétitivité et l'innovation dans les projets d'industrie environnementale, en particulier dans le secteur des PME, de la modernisation et de l'amélioration industrielles.
- 6- Développer le soutien existant pour la reprise économique des PME après la guerre de Juillet 2006 dans les principales régions endommagées du Liban (le Sud du Liban, la Banlieue Sud de Beyrouth, et la Békaa) afin de promouvoir le marché du travail dans le secteur industriel, en particulier dans les régions du Sud et de la Békaa.
- 7- Finaliser le programme de Développement de l'Entreprise et de Promotion de l'Investissement (EDIP) pour le Liban, en consultation avec les institutions nationales impliquées, avec la contrepartie du ministère de l'Industrie.
- 8- Développer un programme de franchises pour intégrer les PME libanaises dans les chaînes d'approvisionnement nationales, régionales et internationales.
- 9- Soutenir le secteur privé en créant un centre de support PME, afin d'améliorer la compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises en leur fournissant un

ensemble d'informations utiles et de services, tels que les règles de conformité, les mécanismes de crédit et la préparation de plans d'activité.

- 10- Continuer à soutenir le système de Qualité Nationale et Conformité afin de garantir un meilleur accès au marché, ainsi que la protection du consommateur et celle de l'environnement par l'aide et la coopération avec les institutions nationales majeures telles que IRI, LIBNOR, COLIBAC etc., tout en se concentrant sur le conditionnement, et le label de Qualité Nationale ; La protection du consommateur ; L'origine et la sécurité des aliments ; Le laboratoire d'accréditation ; TBTs et SPS. Le programme de formation de compétences dans le commerce couvrira aussi le soutien et la promotion de produits traditionnels libanais (Tels que le miel, le kechek...) sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.
- 11- Promouvoir l'échange d'expériences dans les zones d'intérêt commun sur les deux plans régional et international, avec un regard spécial sur la Coopération Sus-Sud, dans l'optique de renforcer les activités et programmes de coopération.
- 12- Engager des sommes et réunir des fonds pour soutenir et aider à l'organisation d'une Conférence Internationale sur l'Investissement au Liban, pour la reconstruction et la reprise des PME endommagées par la guerre de Juillet 2006.

Pour plus d'informations sur le Programme de l'ONUDI :

M. Khaled El-Mekwad, Représentant de l'ONUDI
Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel
Maison de l'ONU
Place Riad el-Solh, Beyrouth
P.O. Box 11-8575
Tel : +961 1 978 699/605
Fax : +961 1 981 415
Email : unido@unido.org.lb
Site Web : www.unido.org